

N/REF : 7/05/2024 14H06 C:263960 I:33807
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Email reçu le Mardi 07/05/2024 a 14H06

MONSIEUR CHARRAT

**174 AVENUE JEAN JAURES
38320 EYBENS**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 13 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 17 AVENUE JEAN JAURES - 38320 EYBENS
CHEZ MONSIEUR CHARRAT AU 06 15 43 43 93
MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 11/03/2024 A 18H00
INTERVENTION EN ASTREINTE CHEZ MONSIEUR CHARRAT
PASSAGE DE PRESSION DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR DANS LA COUR
LE PROBLEME PROVIENT D'UNE CANALISATION CASSEE
VU AVEC LE CLIENT SUR PLACE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	88,45

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN